



Compte rendu du conseil d'établissement du jeudi 14 novembre 2019

Début de séance à 17H30.

Étaient présents :

Les représentants de la direction

Isabelle Negrel, proviseure
Cécile Debroise, adjointe, directrice administrative et financière
Élise Theiller, proviseure adjointe
Marie-Christine Marcelino, directrice de la maternelle
Sami El Yagoubi, conseiller principal d'éducation
Clarisse Boudard, attachée de coopération éducative et linguistique

Les représentants des personnels

Pascal Bertrand, personnel enseignant
Jean-Michel Callais, enseignant du secondaire
Ana Lemos, enseignante du secondaire
Michèle Elmerich, enseignante du primaire
Pablo Couffignal, enseignant du primaire
José Carapito, représentant des personnels administratifs, de santé et de service
Maria Joao Gois, représentante des personnels administratifs, de santé et de service

Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves

Elizabeth Martins Oliveira, GPE

Giorgia Tedeschi, GPE

Johanna Leitao Cardoso, GPE

Dorothée Serzedelo, GPE

Widad Korchi, FCPE

- Les représentants des élèves

Ferran Junoy 1E

Raphaël Santo TES2

Manuel Simoes Correia, au titre du CVL

Les Conseillers consulaires de la circonscription et autres membres à titre consultatif :

Mehdi Ben Lahcen, conseiller consulaire

Françoise Conestabile, conseillère consulaire

M. Alexandre Homem Cristo, vice-président de l'Association des anciens élèves

Étaient absents, excusés :

Luc Pérès Labourdette, directeur de l'élémentaire

Christian Tison, conseiller de coopération et d'action culturelle
Françoise Da Silva, conseillère consulaire
Sylvia Galvao, Cheffe des services consulaires
Rebecca Abecassis, présidente de l'Association des anciens élèves
Laurent Goater, conseiller consulaire
Joao Soares, personnalité locale
Christine Bonneau, GPE

Ordre du jour :

1. Installation du conseil d'établissement 2019-2020
2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 8 octobre 2019 (pour adoption)
3. Règlement intérieur du conseil d'établissement (pour délibération)
4. Élections et désignations des membres des différentes commissions :
 - 4.1) conseil du second degré (pour délibération)
 - 4.2) conseil de discipline collège (pour délibération)
 - 4.3) conseil de discipline lycée (pour délibération)
 - 4.4) conseil pédagogique (pour information)
 - 4.5) conseil des délégués à la vie lycéenne et à la vie collégienne– CVL et CVC (pour adoption)
 - 4.6) commission hygiène sécurité (pour information)
 - 4.7) commission de dialogue social et conditions de travail (pour information)
 - 4.8) commission formation continue (pour information)
 - 4.9) CESC (pour information)
 - 4.10) caisse de solidarité (pour information)
5. Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019 (pour information)
6. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 12 novembre 2019 (pour information)
7. Carte des emplois 2020-2021(sous réserve pour avis)
8. Bac 2021 : calendrier des E3C
9. Présentation du Budget initial 2020
10. Voyages scolaires et informations diverses (pour avis)
11. Questions diverses

Le secrétariat de séance est assuré par Marie-Christine MARCELINO, représentante de la direction et par Elizabeth MARTINS-OLIVEIRA, représentante du GPE.

1- Installation du conseil d'établissement 2019-2020

Madame Isabelle NEGREL, présidente du conseil d'établissement présente les membres du conseil d'établissement 2019-2020 et rappelle les taux de participation aux différentes élections du mois d'octobre.

Enseignants du 1^{er} degré : 77,4% (variation n-1 : - 18%)
Enseignants du second degré : 65% (variation n-1 : 0 %)
Personnels administratifs et de service : 66,6% (variation n-1 : + 4,4%)
Parents conseil d'établissement : 19% (variation n-1 : + 25%)
Parents conseil d'école : 19,12% (variation n-1 : + 30%)

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2019 (pour avis)

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

3- Règlement intérieur du conseil (pour avis)

Aucune modification par rapport au document de l'année précédente, il correspond au fonctionnement de l'établissement.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

4- Élections et désignation des membres aux différentes instances de l'établissement (pour avis)

Les documents ont été transmis en amont aux représentants et association et figurent en annexe de ce compte-rendu.

Madame Isabelle NEGREL rappelle chaque instance de l'établissement et informe qu'il manque des membres titulaires sur certaines de ces instances, surtout le nom des élèves élus pour le CVL, le CVC, le CHSCT, le CESC.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

5- Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019 (pour information)

Madame Marie-Christine MARCELINO présente les questions abordées lors du conseil d'école (compte rendu non approuvé en annexe) :

- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil d'école du 11 juin 2019 et du règlement intérieur du conseil d'école 2019-2020.
- Point sur les effectifs du primaire : 11 classes de maternelle pour un total de 289 élèves et 28 classes en élémentaire pour un total de 726 élèves en élémentaire.
- Apprentissage de l'anglais en GS et en CP.
- Évaluations nationales pour les CP et CE1 : les corrections et la saisie des résultats sont en cours. Les résultats permettront de prioriser certaines situations d'apprentissage et de choisir des compétences plus spécifiques à travailler en fonction des acquis des élèves.
- Présentation des sorties scolaires et des projets pédagogiques, dont le séjour dans les Pyrénées pour les classes de CM1, avec la mise en place cette année d'un comité voyage. Des actions seront organisées par les parents du comité voyage pour diminuer le coût de ce voyage (690 euros environ).
- Participation des classes à la semaine des lycées français du monde du 18 au 22 novembre.
- Transmission aux familles la semaine du 16 décembre :
 - *des carnets de suivi des apprentissages pour la maternelle
 - *des livrets numérisés cerise pour les classes de cycle 2 (CP-CE1 et CE2)

*Pronote pour le cycle 3 (CM1 et CM2) : les enseignants utiliseront le même logiciel du secondaire Pronote pour l'évaluation des compétences des élèves sur les mêmes critères d'évaluation : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise.

Les questions diverses des parents concernaient principalement les aménagements de l'école provisoire (les abris en cas de pluie, les aménagements de la cour, l'isolation des préfabriqués...). Nous avons apporté tous les éléments de réponse. Avec l'équipe de direction, nous restons très attentifs aux besoins et aménagements que peut susciter l'école provisoire.

Madame Isabelle NEGREL apporte des précisions sur l'installation des préaux :

- Le préau qui est sur l'ancien site de l'école élémentaire va être déplacé dans la cour des cycles 1 et 2. Nous sommes dans l'attente d'un devis pour le déménagement de cette structure par des professionnels.
- Un nouveau préau va être installé dans la partie basse de la cour de l'école provisoire seulement après l'obtention du permis de construire, proche de la cabane de la garderie. Il faut rester vigilant pour permettre l'accès aux secours.

6- Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 9 novembre 2018 (pour information)

Compte tenu de l'élection tardive du CVL dont les résultats ont été connus le mardi 12 novembre 2019, le CVL n'a pu être réuni avant ce conseil d'établissement.

Monsieur Sami EL YAGOUBI insiste sur la forte participation des élèves aux élections des représentants du CVL et CVC, qui s'est faite directement sur Pronote pour la première fois. 85 % de participation pour le lycée et 56 % de participation pour le collège.

Les premières réunions du CVL et du CVC sont prévues respectivement les :

- Mardi 26 novembre à 13H pour le CVC
- Mardi 26 novembre à 17H00 pour le CVL

Nous consulterons à cette occasion les membres de ces deux instances sur le projet de lutte contre le harcèlement scolaire que nous souhaitons mettre en œuvre dans l'établissement.

Exceptionnellement nous rendrons compte des principales questions abordées lors de ce conseil d'établissement au lieu de les avoir présentées préalablement au CE.

7- Carte des emplois 2019-2020 (pour avis)

Après échange avec la DRH et le secteur géographique de l'AEFE, aucune mesure de modification de la carte des emplois n'est prévue pour la rentrée prochaine ; les postes de résidents de Mme Francisco et de Mme Cardoso seront donc déclarés vacants pour la prochaine CCPL.

Monsieur Pascal Bertrand intervient pour lire une motion en annexe de ce compte-rendu.

8- Bac 2021 : calendrier des E3C (Épreuves communes de contrôle continu)

Madame la proviseure rappelle les modalités d'évaluation prévues en 1^{ère} dans le cadre de la réforme du lycée et dans la perspective du BAC 2021.

L'obtention du BAC 2021 sera déterminée par 40 % de contrôle continu et 60% d'épreuves terminales (français en fin de 1^{ère} et 4 épreuves en juin de terminale).

Les 40 % de contrôle continu se décomposent en 10% des notes des bulletins de 1^{ère} et terminales et 30% des notes des Epreuves communes de contrôle continu (E3C). Sont évaluées dans le cadre des E3C les disciplines du tronc commun suivantes : HG, LV A et LV B, enseignement scientifique. Le français est évalué comme auparavant en fin de 1^{ère} à l'écrit et à l'oral et compte au titre des 60% d'épreuves terminales.

1^{ère} session E3C

3 février 2020

- Matin – Histoire-Géographie
- Après-midi – LVA + LVB

Du 23 mars au 3 avril -> choix définitif de la spécialité abandonnée en fin d'année de 1 ^{ère}

2^{ème} session E3C

11 mai 2020

- Matin -> Enseignement scientifique
- Après-midi -> LVA

12 mai 2020

- Matin -> Histoire-géographie
- Après-midi -> LVB

13 mai 2020

- Matin -> Spécialité

15 juin 2020 (sous réserve)

- Epreuve anticipée de français

Ce calendrier a été validé lors du conseil pédagogique du 17 octobre 2019 et communiqué aux parents d'élèves de 1^{ère} lors d'une réunion organisée le 5 novembre 2019.

Intervention de Madame Widad KORCHI : certains parents qui ont participé à la réunion du 5 novembre ne comprennent pas pourquoi la LV C est optionnelle. Les élèves suivent les cours et font les devoirs, surcharge de travail alors que ces élèves ne présenteront pas forcément leur LV C au bac.

Madame Isabelle NEGREL rappelle la priorité de l'établissement de maintenir l'apprentissage de 3 langues vivantes pour les élèves dans le cadre de la politique des langues menée par l'établissement. Un travail avec les professeurs de langues va être mené pour mettre en œuvre une différenciation pédagogique dans l'enseignement et dans l'évaluation des langues vivantes entre les élèves qui sont en LVA / LVB ou LVC.

9- Présentation du Budget Initial 2020

Madame Cécile DEBROISE présente le budget, en annexe de ce compte-rendu.

Les représentants des parents d'élèves expriment leurs difficultés à comprendre la spécificité du budget et à voter le budget proposé. Ils conviendront d'une réunion préalable avec Mme Debroise en vue du prochain CE lié au budget afin de mieux comprendre les chiffres et dénominations.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 10

5

10. Voyages scolaires et informations diverses (pour avis)

Une partie des voyages 2019/2020 a été présentée lors du conseil d'établissement du 25 juin 2019 et du 8 octobre 2019.

Pour ce conseil, 4 nouveaux projets de voyages sont présentés (détail en annexe) :

- Voyage des 6 classes de CM1 à Aspet (France) ;
- Voyage de la 5^{ème} 4 à Tomar (Portugal)
- Echange avec le Karlsgymnasium de Munich (Allemagne) pour les secondes germanistes ;
- Voyages des Terminales ES spécialité sciences politiques à Paris (Visites de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du conseil constitutionnel et du Parlement européen)

Le voyage en France des CM1 reste cher (690 euros). L'enveloppe de ce voyage dépasse la charte du lycée fixant le montant de chaque voyage scolaire à 450 euros maximum.

Le comité réflexion voyage mis en place l'année dernière n'a pas pris de décision.

Il faudrait cependant poursuivre la réflexion sur ce voyage dont le cout reste élevé pour certaines familles, voir s'il est possible de changer de lieu, trouver une structure d'accueil au Portugal en conformité avec les normes françaises.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

11. Questions diverses

1- Les modalités de rémunération des E3C, ECE et ECA

A ce jour, aucune rémunération n'est prévue pour la correction de ces épreuves. Nous savons que cette question a été posée à M. le Ministre de l'Éducation Nationale, mais nous n'avons aucune information plus précise à ce sujet.

E3C, ECE et ECA sont donc considérées comme des épreuves dont les corrections sont intégrées dans le service annuel du professeur en classe de première. Si toutefois, les interrogations en ECE ou ECA imposent une présence horaire qui va au-delà de l'ORS, une rémunération en HSE sera prévue.

M. Bertrand intervient pour rappeler la lourdeur de l'organisation de ces épreuves et annonce une grève le 5 décembre en France. La rémunération des E3C, ECE et ECA est entre autres une des revendications de cette grève.

2- Un nombre maximum d'élèves pouvant être accueillis dans l'établissement a-t-il été fixé ? Existe-t-il un nombre maximum d'élèves par classe ?

À ce jour, nous comptons 2094 élèves. Il n'y a pas de texte qui précise le nombre maximum par classe.

Jusqu'à présent, le nombre maximum d'élèves pouvant être accueilli dans l'établissement est déterminé par la structure actuelle et le maximum de la capacité d'accueil dans les salles de classe. Si on fait une projection des effectifs sur 2 ans en respectant les montées de cohorte, on prévoit une augmentation des divisions dans le secondaire en 4^{ème} et en 3^{ème} jusqu'à 6 classes dans chacun de ces niveaux.

Nous serons à 2150 élèves environ.

Il faudra peut-être calibrer les divisions de l'élémentaire à 5 classes par niveau sur du long terme pour redistribuer des classes sur le secondaire.

La nouvelle école prévoit l'installation des classes de CM2 dans le secondaire, peut-on les prévoir dans la nouvelle structure ? Ces réflexions sont à poursuivre.

Fin de séance à 18H50.

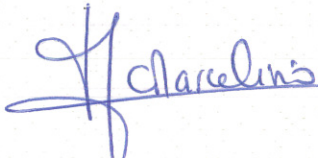
La présidente du conseil d'établissement,



Isabelle NEGREL

La secrétaire de séance,

Marie-Christine MARCELINO



Motion représentants des personnels C.E. du 14 novembre 2019

Les représentants des personnels réunis le 14 novembre 2019, déplorent l'insuffisance des moyens budgétaires attribués par l'Etat à l'AEFE. Ils ne permettent notamment pas d'annuler les effets négatifs du plan d'économie lié aux annulations de crédit de 2017 (33M€). Nous savons par ailleurs, compte tenu du projet de loi de finances 2020 pour l'AEFE, que les fermetures de postes dans le réseau ne vont pas cesser.

Concernant notre établissement, ont été supprimés depuis 2017, 1 poste de résident dans le premier degré, 6 dans le second degré ainsi qu'un poste d'expatrié.

Le désengagement de l'Etat a des effets délétères : il affaiblit le lien entre le système éducatif français et le lycée Charles Lepierre, lien qui fait la force et l'attractivité de notre établissement, qui fonde la confiance des familles et l'implication des élèves, qui est constitutif de l'identité du lycée.

: il menace l'équilibre financier de l'établissement, car le coût des expatriés est de 0% pour l'établissement, celui des résidents de 40 % en moyenne.

A l'heure où les établissements homologués, hors réseau de l'AEFE et sans aucune convention avec l'AEFE et l'Etat, tirent profit de la montée des effectifs d'élèves, l'AEFE doit donner à ses établissements conventionnés et en gestion directe les moyens de maintenir voire développer la qualité de leur offre de formation qui contribue à la réussite des élèves.